

**RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2022
EN VUE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SFDE
à Amiens, le 30 novembre 2023**

Par Jérôme Fromageau – Président de la SFDE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022

I. RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Trois séances en visioconférence : 13 janvier ; 10 juin ; 13 décembre.
- Les séances ont réuni en moyenne 11 administrateurs autour des ordres du jour joints aux convocations, elles ont donné lieu chacune à un procès-verbal soumis à approbation lors de la séance suivante.

II. ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale de la SFDE s'est tenue à la Faculté Jean Monnet Université Paris Saclay à Sceaux à l'occasion du colloque annuel « **L'évaluation environnementale, face à l'impératif écologique** », le 20 octobre à 18h30. Elle a réuni 16 personnes (et 10 procurations ont été reçues).

III. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES ORGANISÉS PAR LA SFDE OU SOUS SON PARRAINAGE EN 2022

- 20 janvier : Colloque « **Loi Climat & Résilience** », co-organisé par les laboratoires LARJ & TVES de l'Université du Littoral - Côte d'Opale.
- 14 et 15 mars : Colloque « **Droit & Sécurité climatique** » à la Faculté de droit, Campus de Laval (Le Mans Université).
- 17 mars : « **Les Risques climatiques à l'épreuve du droit** », co-organisé par L'Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne (ISJPS UMR CNRS 8103) en collaboration avec le Gdr ClimaLex et l'Université Côte d'Azur.

- 12 avril : Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex : Session 1 - « **Justice pour le vivant** » - **Fabrique du procès en responsabilité de l'État en matière de biodiversité**, organisé par Christel Cournil.
- 31 mai : Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex : Session 2 : « **Métamorphoses des responsabilités : des entreprises multi nationales au prétoire** », organisé par Christel Cournil.
- 9 juin : Journée d'études organisée par l'Institut des Sciences du Politique de l'Ecole Nationale Supérieure de Paris Saclay à l'ENS sur le thème des « **Temporalités du droit de l'environnement** ».
- 1^{er} au 5 septembre : **Université d'été** de la Chaire CNRS Normandie pour la Paix à Caen.
- 17 octobre : Colloque « **Droit, climat et montagne - Perspectives pour l'établissement d'une responsabilité climatique du territoire** » organisé par Jennifer Bardy et Grégoire Leray, à Nice.
- 20 et 21 octobre 2022 : Colloque national « **L'évaluation environnementale face à l'impératif écologique** », organisé par la SFDE Ile-de-France en partenariat avec PEGASE – programme ITTECOP, à la Faculté Jean Monnet, Université Paris-Saclay.
- 17 novembre : colloque relatif à l'actualité du droit des déchets (dangereux) organisé par la SFDE Ile-de-France en collaboration avec le SYPRED et la Faculté Jean Monnet sur le thème : « **Green deal et déchets dangereux** ».
- 21 novembre : **Séminaire « Une seule santé dans les territoires »** à La Rochelle avec les eco-toxicologues, l'intervention de juristes et les propositions juridiques présentées par des étudiants du Master droit de l'environnement et des risques de l'Université de Strasbourg (coordination d'un groupe de travail par Marie Pierre Camproux Duffrène et Michel Dourousseau) et en lien avec l'Alliance Santé Biodiversité.
- 21 novembre : **Session 5 – Fabrique des expertises au service de la justice climatique**, Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex, organisé par Christel Cournil.
- 30 novembre : **Session 4 – Jugements des Cours suprêmes et autres recours climatiques en instance**, Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » dans le cadre du projet ANR Proclimex, organisé par Christel Cournil.
- 1^{er} décembre : Colloque international « **Les conséquences environnementales de l'agression de l'Ukraine par la Fédération de Russie. Enjeux de solidarité écologique** », La Rochelle Université (format hybride, en lien avec des représentants ukrainiens).
- 8 et 9 décembre : « **Les 30 ans de la Directive Habitats, bilan et perspectives** », journées d'études organisées par la SFDE, l'Association Française d'Études Européennes, le Centre de Recherche et de Documentation Européennes et Internationales et le Centre droit éthique et procédures à l'Université d'Artois, à Douai.

IV. RELATIONS INSTITUTIONNELLES

Les relations institutionnelles ont continué à se développer de manière régulière en 2022. La SFDE est de plus en plus souvent sollicitée par des têtes de réseau associatifs (notamment le CIDCE, FNE, les associations nationales membres du collectif CAP Nature et Biodiversité ainsi que l'UICN), des instances scientifiques (universités, centres de recherche) ou les pouvoirs publics (Gouvernement, Parlement) :

- **France Nature Environnement (FNE) :**

Selon la disponibilité de ses représentants, la SFDE participe à différents travaux thématiques associatifs et à la vie de la Fédération (19 mars, Conférence des présidents, 21 mai, Assemblée générale).

- **Ministère de la Transition écologique (MTE) :**

- 26 janvier : invitation de Béragère Abba, secrétaire d'État chargée de la Biodiversité, à un échange sur la Stratégie nationale de la biodiversité (SNB).

- 5 février : la SFDE a répondu à la consultation publique du ministère de la Transition écologique sur le projet de décret pris en application de l'article L. 110-4 du Code de l'environnement et définissant la notion de protection forte et les modalités de la mise en œuvre de cette protection forte.

- 25 février : courrier de Béragère Abba en réponse au courrier adressé par la SFDE sur la modification apportée par le Sénat au dispositif des obligations réelles environnementales dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action locale. L'amendement du Sénat n'a finalement pas été retenu dans le texte de la loi.

- **À propos du projet de loi « Une seule santé » :**

Le **projet de loi « Une seule santé »** est porté par l'Alliance Santé et Biodiversité, coordination de plusieurs associations nationales et d'experts (ASEF, FNE, FRB, FSVF, H&B, SFDE, UICN France), dont la SFDE a en charge la coordination du volet juridique.

Le colloque national « Une seule santé » qui s'était tenu les 2 et 3 décembre 2021 à la Rochelle avait eu pour objectif d'amorcer la rédaction d'un projet de loi « Une seule santé ». Ce projet est porté par la SFDE sous la responsabilité scientifique d'Agnès Michelot. Il est mené en réseau avec les Universités de Strasbourg, Limoges et La Rochelle. Il associe étroitement les étudiants de Master 2 Droit de l'environnement et leurs directrices et enseignantes (respectivement Marie-Pierre Camproux Duffrène, Jessica Makowiak et Agnès Michelot).

En 2022, dans le cadre des stages de Master 2, deux étudiants ont été accueillis par la SFDE pour contribuer au projet « Une seule santé », grâce à un partenariat d'objectifs et de moyens avec Humanité et Biodiversité et la Commission « droit et politiques environnementales » de l'UICN France.

Un séminaire de travail s'est tenu à Bordeaux en format hybride les 23-24 mai 2022 pour finaliser le projet de loi « Une seule santé », en présence de Marie-Pierre Camproux Duffrène, Michel Dourousseau, Jérôme Fromageau, Simon Jolivet et Agnès Michelot.

La Fédération de Recherche en Environnement et développement durable FR CNRS 3097 a également organisé, sous le parrainage de la SFDE et avec le soutien de l'Alliance Santé Biodiversité, un séminaire de recherche sur « **Une seule santé dans les territoires** » à La Rochelle le 21 novembre 2022 avec un focus sur l'exposition aux pesticides. Les résultats présentés par la recherche en écotoxicologie permettront d'alimenter les réflexions sur les évolutions juridiques nécessaires. Ce séminaire a eu pour objectif de conduire à faire des recommandations en lien avec le projet de loi « Une seule santé ». Le volet réglementaire a été également exploré.

Les représentants de l'Alliance Santé et Biodiversité ont participé à un échange téléphonique avec Marine Braud, conseillère écologie de la Première ministre Elisabeth Borne le 17 août dernier. Cette rencontre a été l'occasion de présenter nos propositions.

Le 7 décembre, entretien avec Cécilia Berthaud, adjointe au secrétaire général à la planification écologique et les représentants de l'Alliance Santé et Biodiversité pour présenter notamment les réflexions / propositions : comment introduire « Une seule santé » dans la planification écologique.

- **CAP Nature et Biodiversité :**

CAP Nature et Biodiversité est un réseau informel des principales associations et fondations françaises dédiées à la protection de la biodiversité auquel participe la SFDE :

- 18 février : courrier commun sur la Stratégie Nationale pour la Biodiversité au Président de la République.
- 2 mars : conférence de presse des associations de CAP Nature et Biodiversité pour la présentation du sondage CAP Nature et Biodiversité / IFOP « 76 % des Français considèrent que la protection de leur santé et la protection de l'environnement sont liées ». Pour répondre à cette attente des Français, les associations préconisent notamment l'adoption en 2022 d'une loi « Une seule santé ».
- 7 juillet : réunion à Paris et en visioconférence (avec notamment à l'ordre du jour un point sur le Livre vert SNB).
- 9 septembre : Co signature avec les ONG membres du collectif de la tribune : « Oui au développement des énergies renouvelables mais sans régressions écologiques et démocratiques ».
- 21 septembre : réunion à Paris.
- 2 décembre : réponse du Chef de cabinet du président de la République suite à l'envoi d'un exemplaire du Livre vert « Pour que vive la nature ».

- **Humanité et Biodiversité :**

5 octobre : soirée anniversaire "À Voix Haute pour la Biodiversité", afin de célébrer les 10 ans du changement de statuts de l'association et ses 46 ans d'actions en faveur du vivant, en présence de Jérôme Fromageau.

- **Comité français de l'UICN**

Le Congrès du Comité français de l'UICN a eu lieu au zoo de Beauval les 10 et 11 octobre : M. Durousseau y a représenté la SFDE, notamment à la session « Droit et politiques publiques » avec une communication sur le projet de loi « Une seule santé » porté par les 8 ONG membres de l'Alliance Santé-Biodiversité.

- **Commissaires-enquêteurs**

La SFDE s'est entretenu le 17 mars avec Marie-Céline Battesti, Présidente de la Compagnie Nationale des Commissaires Enquêteurs, à la demande de cette dernière, à propos des évolutions réglementaires successives relatives à la démocratie participative.

- **Notre partenariat avec l'Université de Strasbourg :**

À compter du 1^{er} janvier 2022 a été renouvelée, pour deux ans, la convention d'occupation précaire du bureau du secrétariat de la SFDE au sein de l'Université de Strasbourg.

- **Nouvelle réflexion conjointe avec la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) :**

La SFDE et la SNPN ouvrent une réflexion sur la création d'un dispositif du type « réserve naturelle volontaire ». Dans un premier temps, il s'agit d'examiner les aspects scientifiques, juridiques et techniques de la thématique, de s'interroger sur l'opportunité de réinscrire dans le droit de la protection de la nature un tel dispositif aux côtés des autres outils réglementaires ou contractuels existants et, le cas échéant, de définir une méthode pour développer cette réflexion commune. Ce projet est copiloté par Michel Durousseau, vice-président de la SFDE, et Rémi Luglia, président de la SNPN.

- **Programme de Montevideo**

27 juin : courrier commun avec le CIDCE à l'attention du Point focal français en charge du programme de Montevideo pour nous faire connaître et marquer notre intérêt à collaborer avec les ministères des Affaires étrangères et de l'Environnement dans le cadre de la participation de la France aux conférences des Parties et aux rencontres internationales sur l'environnement.

- **Réponse à la consultation sur le projet de décret** relatif à la nomenclature de l'artificialisation des sols pour la fixation et le suivi des objectifs dans les documents de planification et d'urbanisme (consultation ouverte du 4 au 25 mars), rédigée au nom de la SFDE par Maylis Desrousseaux, Blanche Lormeteau et Marthe Lucas.

- Signature en septembre de la **Tribune « Il faut une loi Une seule santé »** par l'Alliance Santé Biodiversité
- **Courrier commun Alliance Santé Biodiversité adressé à la Première ministre** le 22 septembre proposant que l'Alliance Santé Biodiversité soit représentée au sein du comité de veille et d'anticipation des risques sanitaires créé par le décret n° 2022-1099 du 30 juillet 2022.
- Collège des sociétés savantes : le 10 octobre, la SFDE est invitée à rejoindre le **Collège des Sociétés Académiques de France**.

V. ACCUEIL EN STAGE DE QUATRE ÉTUDIANTS EN MASTER DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Deux étudiants du Master 1 de l'Université de Limoges (dir. Jessica Makowiak) ont effectué leur stage obligatoire de six semaines à compter du 4 avril pour les missions suivantes (en lien avec Michel Durosseau et Laurence Renard) : appui à la publication des numéros en cours de la *Revue Juridique de l'Environnement* ; contribution à l'animation du nouveau site web de l'association ; appui ponctuel à des projets scientifiques ; préparation du dossier réglementaire de demande de renouvellement de l'agrément « association de protection de l'environnement » (article L. 141-1 et s. Code de l'environnement) dans le cadre national pour la SFDE ; appui au choix d'un nouveau logiciel de gestion des membres ; appui au choix d'un outil de gestion prévisionnelle du temps.

Deux étudiants en Master 2 de La Rochelle Université ont effectué leur stage obligatoire de quatre mois à compter de mars dans le cadre de la préparation du projet de loi « Une seule santé » porté par la SFDE et piloté par Agnès Michelot. Ces deux stages ont été respectivement financés par le Comité français de l'IUCN et la Fondation pour la Recherche de la Biodiversité (FRB).

VI. PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE 2022

Pour l'édition 2022 du Prix du meilleur mémoire/rapport de M2 de la SFDE, nous avons reçu et évalué 15 mémoires ; 26 rapporteurs ont été mobilisés.

Le jury a décidé cette année de décerner deux Prix : un Premier prix et un Prix spécial. Ce dernier est destiné à récompenser un travail de qualité mais particulièrement innovant et donc avec une véritable prise de risque scientifique.

- **Premier Prix** : Yéléna ESSLINGER, *L'utilisation durable de l'espace extra-atmosphérique*, dirigé par Loïc Grad, Université de Bordeaux

- **Prix spécial** : Amélie RASTOLL, *Prévention des dommages à l'environnement - Étude des procédures de référés*, dirigé par Matthieu Poumarède, Université Toulouse 1 Capitole

VII. REVUE JURIDIQUE DE L'ENVIRONNEMENT 2022

Dossiers spéciaux publiés en 2022 :

- « **Des entreprises écoresponsables dans l'économie circulaire** », sous la direction de Denis Voinot, Evelyne Terryn et Bert Keirsbilck : *RJE* 1/2022
- « **La preuve et l'expertise dans les procès environnementaux** », sous la responsabilité de Mathilde Boutonnet : *RJE* 3/2022
- « **Le contentieux climatique : un nouveau procès administratif** », sous la responsabilité de François-Xavier Fort : *RJE* 4/2022

Le numéro spécial 2022 de la *RJE* consacré à la publication des actes du colloque de Bordeaux « **Les communs en droit de l'environnement** », sous la direction scientifique d'Alexandre Zabalza et Hubert Delzangles a été publié en mai 2023.

Les numéros des années 1976 à 2018 de la *RJE* sont en ligne sur le portail Persée : [persee.fr/collection/rjenv](https://www.persee.fr/collection/rjenv)

- **Nombre d'abonnés pour 2022** : 230 (dont 154 abonnés à la version papier ; 43 abonnés à la version on line [dont 30 membres de la SFDE], 33 abonnés à la version papier et on line).

(pour mémoire : Nombre d'abonnés pour 2021 : 243 (dont *RJE* papier : 173 abonnés ; *RJE* électronique : 40 abonnés [inclus les 20 membres tarif spécial SFDE 50 €] ; *RJE* papier + électronique : 30 abonnés).

VIII. COMMUNICATION

Le site Internet de la SFDE a été entièrement refondu en 2022 dans l'objectif de le rendre plus convivial pour les membres de l'association et de faire également évoluer l'annuaire des membres par la mise en place d'un annuaire thématique d'accès plus facile.

LinkedIn

Possibilité de suivre l'actualité de la page SFDE créée sur le réseau professionnel LinkedIn, Ainsi que du Groupe des juristes francophones de l'environnement-SFDE sur LinkedIn, créé dans un objectif de partage et d'échange des informations susceptibles d'intéresser les juristes de l'environnement.

Twitter

Un compte **Twitter de la Revue Juridique de l'Environnement** continue d'être animé par Blanche Lormeteau et Rémi Radiguet qui communiquent à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de l'environnement.

Lien : <https://twitter.com/RJEnvironnement>

IX. AGRÉMENT NATIONAL

- Juin : envoi à la préfecture du Bas-Rhin du dossier de demande de renouvellement de l'agrément au titre de la protection de l'environnement (article L. 141-1 du Code de l'environnement) ; l'agrément actuel venant à échéance le 31 décembre 2022.

X. DIVERS

- La SFDE a également co signé la tribune de World's Youth for climate Justice France appelant le Gouvernement français à voter en faveur de la résolution du Vanuatu lors de l'Assemblée générale de l'ONU (parue dans *Le Monde* du 11 décembre dernier).
- La SFDE a été saisie par deux organismes demandant que la SFDE intègre le Comité des parties prenantes. Le Code de l'environnement (articles L.541-10-I et de D. 541-90 à D. 541-98) prévoit la constitution d'un Comité des parties prenantes (CPP) qui, aux côtés des instances de gouvernance de l'éco-organisme, participe à la construction des propositions à destination des producteurs de PMCB et des détenteurs de déchets issus des PMCB.

ACTIVITÉS DE LA SFDE EN 2023

I. RÉUNIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

- Trois séances du CA en visioconférence : 27 février ; 27 mars ; 9 octobre.
- Une AG : le 30 novembre à Amiens.

II. COLLOQUE NATIONAL DE LA SFDE 2023

Le Colloque national de la SFDE se tient donc à Amiens sur le thème : « **Les transitions agricoles : quelle place pour le droit ?** » et est organisé par l'Université de Picardie Jules Verne et le CURAPP-ESS sous la responsabilité scientifique de Marine Fleury et Florence Jamay.

III. COLLOQUES ET JOURNÉES D'ÉTUDES PARRAINÉS

- 23 janvier : « **Quelle place pour le droit des contrats dans la responsabilité sociétale des entreprises ?** », conférence de Morgane Tirel, Maître de conférences en droit privé, dans le cadre des « **Rencontres de droit privé et économique de l'environnement** » organisées à la faculté de droit de Nice par Grégoire Leray et Jennifer Bardy.
- 1^{er} février : **Session 6 « Laboratoire d'innovations juridiques : les procès climatiques d'Amérique du Sud »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX et du programme ALCOM (en ligne).
- 20 février : Workshop « **Quelle place pour la santé animale dans l'approche *One Health* ?** », Université de Limoges, avec le soutien de la Fédération de recherche en environnement et développement durable (FR CNRS 3097).
- 27 au 29 avril : « **La mer : la plus grande scène de crime(s) au monde. Le cas de la criminalité environnementale** ». Colloque organisé par La Rochelle Université (UMR CNRS LIENSs) conjointement avec l'association du Réseau des Procureurs Européens pour l'Environnement.
- 23 mai : **Session 7 – Fabrique des actions locales contre les « projets climaticides »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX (en ligne).
- 6 juin : **Session 8 « Actualité sur la recherche et les contentieux climatiques de France »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX (en ligne).
- 13 juin : **Session 9 « Les enseignements du contentieux climatique canadien »** du Cycle de séminaires « L'urgence écologique au prétoire » du programme ANR PROCLIMEX (en ligne).
- 5 juillet : « **Le juge et le devoir de vigilance** », colloque organisé par Pauline Abadie et Grégoire Leray dans l'antenne parisienne de l'ENM.
- 27-28-29 septembre : « **Défendre la nature de 1923 à aujourd'hui** », colloque-centenaire du 1^{er} Congrès international de protection de la nature, organisé par la Société nationale de protection de la nature et l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de

l'environnement, en association avec de nombreux partenaires académiques et institutionnels, au Muséum national d'Histoire naturelle à Paris.

- 19 octobre : « **La consécration internationale du droit de l'homme à l'environnement** », colloque international organisé par le Groupe de Recherche en Géopolitique et Sécurité globale de la Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales de Marrakech, en collaboration avec le CIDCE, la Faculté de Droit et des Sciences Économiques – Limoges, la SFDE et la Commission mondiale de droit de l'environnement de l'UICN. Manifestation reportée début février 2024 suite au tremblement de terre qui a frappé la région de Marrakech.
- 23 novembre : « **L'insécurité environnementale** », colloque organisé par Éric Naim-Gesbert avec Margaux Frayssinet et Marine Verel, Université Toulouse Capitole.
- 30 novembre-1^{er} décembre : Colloque annuel national de la SFDE : « **Transitions agricoles : quel rôle pour le droit ?** ». Ce colloque pluridisciplinaire est organisé par l'Université de Picardie Jules Verne et le CURAPP-ESS.
- 1^{er} décembre : séminaire organisé par le GDR CNRS CLIMALEX qui comprend un grand nombre de juristes de la SFDE
- 9 décembre : « **Le climat : la justice pour quoi faire ?** », colloque organisé par l'Association française des magistrats pour la justice environnementale à Paris.
- 11-12 décembre : « **Le Droit : une arme au service du vivant ? Plaidoyers et contentieux stratégiques** », colloque organisé par Christel Cournil et Anne Sophie Denolle, Université de Rouen -Science Po Toulouse.

L'IEDP et la SFDE IDF organisent un cycle de conférences en 2023/2024 relatif à la "Rareté" et ont décidé de se focaliser sur la "Rareté de l'eau" (première conférence le 27 septembre 2023, le 18 octobre puis une par mois jusqu'au mois de mars).

IV. LES PRIX

PRIX DE THÈSE ÉDITION 2023

12 thèses ont été reçues et évaluées. 23 rapporteurs ont été mobilisés pour soutenir cette édition.

Premier prix: Melkide HOSSOU, *Les influences réciproques du droit administratif et du droit de l'environnement au Bénin, au Sénégal et en France : contribution à l'étude des dynamiques contemporaines du droit*, sous la co-direction de Philippe BILLET et Epiphane SOHOUEYOU, Université Jean Moulin Lyon 3, 2021.

Deuxième prix: Sessinou Emile HOUEDANOU, *Droit international des aquifères transfrontières : Perspectives et opportunités de la coopération mutualisée du système aquifère de l'ullemeden et de Taoudéni-Tanezrouft*, sous la co-direction de Paule HALLEY et Jochen SOHNLE, Université Laval, 2021.

Prix spécial: Ivano ALOGNA, *La circulation des modèles juridiques dans le domaine de l'environnement : Vers un droit global de l'environnement*, sous la direction de François-Guy TREBULLE, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2022.

PRIX DU MEILLEUR MÉMOIRE ÉDITION 2023

En cours – 19 candidatures reçues

Pour l'édition 2023, les mémoires doivent avoir été soutenus durant l'année universitaire 2022-2023.

Le calendrier est le suivant :

- Le dossier de candidature devra être envoyé avant la date limite du 2 novembre.
- Les résultats seront proclamés au plus tard le 21 décembre.

V. RJE

► Parution en mai dernier du numéro spécial 2022 de la *RJE* consacré à la publication des actes du colloque national 2021 organisé par la SFDE Aquitaine à la Faculté de droit de l'Université de Bordeaux, les 27, 28 et 29 octobre 2021 : « **Les communs en droit de l'environnement** », sous la responsabilité scientifique de Alexandre Zabalza, professeur de droit privé, Université de Bordeaux, Institut de Sciences Criminelles et de la Justice et Hubert Delzangles, professeur de droit public, Sciences-Po Bordeaux, Centre de recherches et de documentation en droit européen et international (CRDEI).

► Le numéro 3/2023 de la *RJE* comprend un dossier spécial intitulé « **La lutte contre la délinquance environnementale : défis et perspectives pour les acteurs de la justice** », sous la responsabilité scientifique de Corinne Robaczewski, professeure de droit privé, Université de Lille – Centre de Recherche Droits et Perspectives du Droit (CRDP).

► Le numéro 4/2023 de la *RJE* comportera quant à lui un dossier spécial sur « **le Green Deal** », sous la responsabilité de Benoît Blottin, maître de conférences, Institut d'études de droit public (EA 2715), Sceaux et de Laurent Fonbaustier, professeur de droit public à l'Université Paris-Saclay.

► Le numéro spécial 2023 de la *RJE* sera consacré à la publication des actes du colloque national 2022 organisé par la SFDE Ile-de-France en partenariat avec PEGASE – programme ITTECOP à la Faculté de droit de l'Université Paris-Saclay, les 20 et 21 octobre 2022 sur le thème « **L'évaluation environnementale, face à l'impératif écologique** ».

► Un compte Twitter de la Revue est toujours animé par Blanche Lormeteau et Rémi Radiguet qui communiquent à la fois des informations sur les numéros de la revue et sur le droit de l'environnement.

Lien : <https://twitter.com/RJEnvironnement>

Les tarifs 2023 de la *RJE* demeurent les mêmes, ces derniers n'ont pas augmenté depuis 2014.

Est toujours proposée, pour les membres de la SFDE, une formule exceptionnelle d'abonnement électronique à la *RJE* pour l'année 2023 au prix de 50 euros.

VI. LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES

- **CAP Nature et Biodiversité**
 - **Mars** : Biodiversité « Crash-test de la Stratégie Nationale Biodiversité : 20 Questions-clés des ONG pour évaluer l'ambition de la SNB ». Participation de la SFDE dans le cadre de CAP Nature.
 - **7 septembre** : réunion de CAP Nature Biodiversité avec la secrétaire d'État à la biodiversité. A. Michelot y a représenté la SFDE.

- **CREDESPO**

Jun : Sollicitation du CREDESPO, Université de Bourgogne, pour que la SFDE porte la demande de subvention présentée par ce centre de recherche pour son projet scientifique sur l'exécution des décisions en matière environnementale auprès de la Fondation Maison Colin Seguin (refus notifié fin juillet).

- **Collège des sociétés savantes**

Septembre : proposition de texte du CA du Collège des sociétés savantes intitulé "Réflexions sur le rôle et les missions d'un Conseiller Scientifique Gouvernemental" écrit dans la foulée de la publication du Rapport de la mission sur l'écosystème de la recherche et de l'innovation dirigée par Philippe Gillet.

- **Agrément de la SFDE**

11 mai : Renouvellement, à compter du 1^{er} janvier 2023 et pour une nouvelle période de 5 années, de notre agrément au niveau national confirmé par l'arrêté du 11 mai 2023 portant publication de la liste des associations agréées au titre de la protection de l'environnement dans le cadre national.

- **Ministère de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires**
 - **24 avril** : entretien entre Jérôme Fromageau et Olivier Fuchs, Directeur des affaires juridiques | Secrétariat général.
 - **7 septembre** : rencontre de CAP Nature et Biodiversité avec la Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, chargée de la Biodiversité (Agnès Michelot pour la SFDE).

- **Ministère de la Transformation et de la Fonction Publique**
 - **2 mai** : Participation de la SFDE à une rencontre entre Alliance Santé Biodiversité et M. Stanislas Guerini, ministre de la Transformation et de la Fonction publiques.

- **Parlement :**
 - **17 mai** : Présentation par Agnès Michelot du projet de loi « Une seule santé » à la nouvelle présidente du Groupe Santé Environnement (GSE) Mme la députée Anne Cécile Violland.

- **Une seule santé**
 - **27 juin** : Séminaire de l'Alliance Santé Biodiversité (ASB) à Paris, à la Maison des Vétérinaires : interventions de Michel Durosseau et de Justine Genevais

(volet réglementaire, les propositions de la SFDE ; contribution à la réflexion sur la stratégie de l'ASB).

- **28 juin : Journée des correspondants PRSE** organisée par les ministères de l'Écologie, de l'Agriculture, de la Santé consacrée à la mise en œuvre de l'approche « Une seule santé » par les administrations territoriales régionales, à Paris : conférence introductive « Les compétences des services déconcentrés et des conseils régionaux » par Michel Durosseau et Justine Genevais (SFDE/Alliance Santé Biodiversité).

- **Comité français de l'UICN**

Le Comité français de l'UICN organisera son prochain **Congrès français de la nature**, le mardi 14 novembre 2023 après-midi (14h-17h30) au Théâtre de Fontainebleau, dans le cadre de la célébration des 75 ans de l'UICN, M. Durosseau et J. Fromageau y assisteront.

- **Université de Strasbourg**

- 12 juin : rencontre d'une délégation de la SFDE nationale et de la SFDE Est (Jérôme Fromageau, Michel Durosseau, Marie-Pierre Camproux, Vincent Tissot, Marine Suils-Porte) avec Laurent Schmitt, Vice-président Développement durable et Responsabilité sociétale, Université de Strasbourg, présentation du projet du colloque de 2024 sur les 50 ans de la SFDE.
- Rencontre le 9 novembre entre Michel Durosseau, Laurence Renard et Cécile Dalloz, Vice-présidence Relations avec le monde socio-économique et valorisation en charge des AOT UNISTRA en vue du renouvellement de la convention d'autorisation d'occupation temporaire du bureau 323 à l'Escarpe (terme de l'actuelle convention le 31/12/2023)

VII. DIVERS

○ **Accueil de stagiaires/masters**

3 avril -18 juillet : Stage¹ de Justine Genevais, étudiante en M2 Droit de l'environnement et de l'urbanisme, Université de Limoges : contribution à la rédaction du volet réglementaire du projet de loi Une seule santé (dir. A. Michelot et M. Durosseau).

3 avril au 12 mai : Stage d'Anthoine Dayras, étudiant en M1 Droit de l'environnement, de l'aménagement et de l'urbanisme, Université de Limoges : préparation des aspects logistiques du colloque 2024, contribution à la mise en forme du prochain n° de la RJE (dir. M. Suils-Porte, M.-P. Camproux, L. Renard).

○ **Fonds d'archives de la SFDE**

28 juin : entretien à Strasbourg de Jérôme Fromageau avec Magali Dreyfus, Chargée de recherche CNRS - CERAPS (UMR 8026) - Université de Lille. Mme Dreyfus, qui est membre de la SFDE, effectue une recherche sur l'évolution de la discipline du droit de l'environnement

¹ Ce stage bénéficie du soutien de Humanité & Biodiversité dans le cadre d'un partenariat avec la SFDE.

en France et à l'étranger et est venue consulter, plusieurs fois à ce titre, les archives de la SFDE à Strasbourg.

- **CIDCE**

Le CIDCE soutient activement l'élaboration d'une convention mondiale visant à prévenir, combattre et éradiquer toute forme de pollution par les plastiques des milieux terrestres, atmosphériques et aquatiques, dont les écosystèmes marins. Au terme d'une série de réunions tenues de février à mai 2023, un groupe de travail du CIDCE a formulé un ensemble de propositions abordant successivement les questions suivantes : (i) préambule ; (ii) objectifs, définitions et champ d'application ; (iii) principes et obligations fondamentales ; (iv) production, utilisation et déchets ; (v) commerce, contrôle, traçabilité et zones franches de plastiques ; (vi) information, éducation, coopération et mise en œuvre.

Mécénat

- Entretien le 5 octobre de Simon Jolivet avec Mme Laure Alonso, du cabinet Telos Impact, un cabinet qui conseille des philanthropes et mécènes dans leurs donations (aussi bien fondations familiales que d'entreprise). Le cabinet a actuellement un client qui souhaite réaliser des investissements philanthropiques dans le domaine de la protection de l'environnement, mais n'a pas encore de stratégie structurée. Telos a réalisé une présélection d'une vingtaine d'associations, dont la SFDE, pour mieux connaître ce qu'elles font. Après leur rencontre, Telos fera un rapport à son client, afin qu'il puisse choisir en connaissance de cause avec quelle(s) association(s) il souhaite s'engager.

OFB

- 8 novembre : La SFDE est invitée à participer une réunion relative à l'intégration du droit dans la stratégie IPBES de l'OF; Isabelle Michallet représente la SFDE.